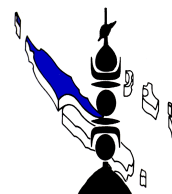


## MEDECIN BELEP

Référence : 3134-26-1216/SR du 14 août 2026

Employeur : PROVINCE NORD



Corps /Domaine : Médecin

Direction des Affaires Sanitaires et Sociales, de la  
Prévention et de la Solidarité (DASSPS)

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur  
titre : inférieure à 3 ans

Lieu de travail : CMS de BELEP

Poste à pourvoir : Immédiatement

Date limite de candidature : Vendredi 14 août 2026

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 4 septembre 2026

### Détails de l'offre :

La Direction des Affaires sanitaires, sociales, de la Prévention et de la Solidarité est organisée en 4 pôles (administration générale, Solidarité, Prévention et promotion de la santé, Soins), 8 services et 14 bureaux.

La DASSPS comprend 249 agents. Les centres médico-sociaux sont gérés par le Chef du Bureau de Proximité de Soins (BPS) du Pôle Soins.

Emploi RESPNC :

Médecin

Missions :

Placé sous l'autorité du/de la directeur(trice) adjoint(e) des Affaires Sanitaires et Sociales, de la Prévention et de la Solidarité. La personne retenue aura la charge de la continuité de l'offre de soin au sein du centre médico-social.

Activités principales :

#### La personne retenue aura notamment en charge :

- La médecine curative : consultations, urgences, visites en tribu ;
- La médecine préventive : santé scolaire, PMI, dépistage tuberculose, médecin du travail et du sport, éducation pour la santé, hygiène publique ;
- Les activités administratives : gestion des moyens en personnel et matériel, rapports, etc... ;
- La veille sanitaire et sociale.

#### La personne retenue aura également en charge :

- L'établissement de partenariats extérieurs ;
- La gestion de la pharmacie de la structure ;
- La participation aux actions de formation et d'animation de sécurité civile ;
- Le renfort aux CMS limitrophes essentiellement en cas de nécessité ;
- Etablir un bilan d'activité annuel.

Caractéristiques particulières de  
l'emploi :

Poste soumis à astreintes.

Profil du candidat

#### Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Maîtrise de la médecine générale et de l'urgence (CAMU souhaité) ;
- Connaissance en santé publique ;
- Connaissances en gynécologie-obstétrique, pédiatrie, cardiologie, endocrinologie et/ou infectiologie seraient appréciées ;
- Être titulaire du permis de conduire B.

**Savoir-faire :**

- Maîtrise des logiciels de bureautique (Excel et Word) ;
- Une expérience professionnelle sur un poste isolé serait appréciée et au contact de populations océaniques.

**Comportement professionnel :**

- Goût des relations humaines ;
- Esprit d'initiative ;
- Capacité d'écoute ;
- Goût du travail en équipe.

**Contact et informations complémentaires :**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

**Direction des affaires sanitaires et sociales, de la prévention et de la solidarité**

Tél : 47.71.00 ou 47.72.30

**Madame Mylencka OUDARE, Directrice adjointe**

Mail : [m.oudare@province-nord.nc](mailto:m.oudare@province-nord.nc)

Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la DRHFPNC ([www.drhfpnc.gouv.nc](http://www.drhfpnc.gouv.nc)) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC). Le présent AVP est également consultable sur le site de la province-Nord ([www.province-nord.nc](http://www.province-nord.nc)).

## POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

---

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire\*) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la **Direction des Ressources Humaines (DRH) de la province Nord** par :

- voie postale : BP 41 - 98860 Koné
- dépôt physique : Hôtel de la province Nord - 41 avenue Jimmy Welepane – 98860 Koné
- mail : [drh-emplois@province-nord.nc](mailto:drh-emplois@province-nord.nc)

*\*La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.*

*Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.*

***Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique***